

Le dernier CSA de l'année est l'opportunité de parler enfin du rapport social unique 2023. Le RSU est un outil statistique qui recense les données sociales de la fonction publique. Il permet d'étudier les effectifs de la DNSCE d'un point de vue démographique et statutaire mais aussi le recrutement, les parcours professionnel et l'accompagnement, la formation, l'organisation (TT,...), la GTA et la santé au travail.

Report social unique (RSU)

Effectifs

Les effectifs de la DNSCE sont dans une moyenne d'âge élevées (49 ans). Nous nous interrogeons sur le remplacement des managers qui vont prochainement partir nombreux à la retraite. La direction nous indique anticiper la situation. Cependant, concernant les managers, le vivier est quasiment inexistant en local. La directrice va procéder de la même façon que d'habitude : proposer le poste localement puis en national et enfin par enquête.

Attendez-vous dans les 2 ans à avoir des nombreux chefs de pôle et adjoints contractuels. Les possibilités de promotions, pour les inspecteurs, seront de fait bloquées.

Contractuels et nouveaux arrivants

La DNSCE recrute toujours un peu plus de contractuels + 88 % en 4 ans. De plus, 80 agents ont été affectés à la DNSCE les 5 dernières années, à noter toutefois que la filière informatique peine à recruter en interne (TAM) et en sortie d'école. En 2023, 6 agents titulaires ont été recrutés hors corps douanier.

La Directrice, a indiqué que pour le moment elle se basait sur la grille de 2021 pour la rémunération des contractuels et non pas la circulaire Borne de 2024 (plus avantageuse). Selon elle, la grille de 2021 est plus en adéquation avec la rémunérations des douaniers, par contre elle a conscience que cela peut créer une perte d'attractivité par rapport à d'autres ministères.



Les formations

Les formations professionnelles retrouvent un niveau normal pré-covid. Peu d'agents sont exclus des formations car beaucoup d'entre elles sont obligatoires (incendie ou PIX). Le CMC (Conseil Mobilité Carrière) mis en place à la DNSCE s'intègre parfaitement dans l'accompagnement des agents.

Congés maladie

Le nombre de CMO est bien en deçà de la moyenne nationale dans la fonction publique (7,8 jours/an/agent en 2023 hors longue maladie).

La démographie est vieillissante et la DNSCE remplit ses obligations en matière d'emploi RQTH presque 10% à la DNSCE alors que l'obligation pour les entreprises est de 6%.

Télétravail

La DNSCE a déployé de grands moyens pour équiper les télétravailleurs. A ce propos l'assistante de prévention a rappelé qu'il existe un stock de fauteuils pour ceux qui le souhaitent.

Refonte de la chaîne statistique :

Les travaux sont engagés et suivent pour le moment le calendrier fixé. L'équipe chiffre du pôle DEV devrait avoir un rôle prépondérant dans ces travaux.

La directrice souhaite distinguer les travaux de ré-ingénierie et la maintenance applicative (chiffre, Mathieu).

Point d'étape PHEDRE:

Les travaux de désamiantage ont été réalisés dans la zone verte du RDC, les résultats sont revenus négatifs. Les travaux vont pouvoir reprendre selon le calendrier prévu.

L'aménagement de la cuisine de la brigade de surveillance sera finalisé pour les fêtes.

Autres sujets d'actualité :

La direction a demandé aux OS si le local syndical pouvait être mis à disposition au deuxième trimestre, entre 12h30 et 13h30, pour l'activité Yoga. L'autorisation lui a été donnée à l'unanimité.

Questions diverses:

- FACVA : Les dépenses devraient être engagées début 2025.
- Astreintes Mathieu : Suite aux récents arrêts de l'application deux week-end d'affilée, sans intervention de l'astreinte, la direction a pris contact avec la sous-direction réseau afin de rappeler aux services les modalités de mise en oeuvre de celle-ci.
- Un syndicat a évoqué un problème concernant l'application d'une règle figurant dans le protocole d'horaires variables. L'administration a aujourd'hui une interprétation plus restrictive du protocole. Le sujet sera discuté l'année prochaine.



Siégeaient pour la CFDT : Matthieu MAILLY, Laurent THOMASSIN, Marc RAYMOND et Patricia GASCON



Adhérez en ligne